



**PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE FONDS DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS MAJEURS (FPRNM DIT FONDS BARNIER)

Le Fonds Barnier

Créé en 1995, le fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM, dit « fonds Barnier ») **permet de soutenir des mesures de prévention ou de protection des personnes et des biens exposés aux risques naturels majeurs.**

1 € investi en prévention évite 8 € de dommages lors des événements naturels se produisant par la suite

(étude de la Caisse centrale de réassurance – 2024).

L'intégration du fonds au budget général de l'Etat

Intervenue dans la loi de finances pour 2021

- Nécessite une visibilité sur la consommation des crédits pluriannuelle et a minima à n+1
- Nécessité d'informer régulièrement le service instructeur (DEAL/SPRiNR) de l'avancement opérationnel et des éventuelles difficultés
- Les demandes de paiements (avances, acomptes, soldes) doivent impérativement être déposées au début du 4^e trimestre auprès de la DEAL

Les engagements de crédits du Fonds à La Réunion

Projets financés ou à financer : AE				
MESURES	2022	2023	2024	2025
				Proposition réaliste
PAPI			0 €	0 €
Etudes et Actions de Prévention ou de Protection contre les RN des Collectivités Territoriales (EAPCT)	300 000 €	235 000 €	38 500 €	300 000 €
Acquisition biens menacés		899 000 €		2 214 771 €
Relogement temporaire				
Connaissance des risques dont PPRN	1 323 336 €	1 095 595 €	750 642 €	1 255 732 €
Information préventive	56 664 €	484 428 €	492 351 €	494 626 €
Conformité digues domaniales	110 648 €	73 351 €	100 000 €	
TOTAL	1 790 648 €	2 787 374 €	1 381 493 €	4 265 128 €



PNACC

3 Troisième Plan national
d'adaptation au changement
climatique (2024)

MESURE 1

Renforcer le fonds Barnier pour
accélérer les démarches de
prévention des territoires et
mieux protéger la population

Sur la dernière décennie, le fonds Barnier a permis de **cofinancer de nombreux projets de prévention des collectivités à hauteur de 2 Md€ en complément des 2,5 Md€** mobilisés par les collectivités.

Le fonds Barnier verra ses **moyens renforcés de plus de 30 %** et portés pour la première fois à 300 millions d'euros.